



MISE À

Les vaccins contre la COVID-19 2023-2024 qui protègent contre les souches les plus récentes du virus sont approuvés et recommandés pour l'utilisation.

Vaccin contre la COVID-19 2023-2024

- Toutes les personnes de 6 mois et plus devraient recevoir au moins une dose du nouveau vaccin COVID-19 2023-2024 (Pfizer ou Moderna) pour rester protégées contre une maladie grave et une hospitalisation.
- La [vaccination contre la COVID-19](#) est le moyen le plus sûr de se protéger contre les formes graves de la maladie, même pour les personnes qui ont déjà eu la COVID-19.
- Les personnes de 5 ans et plus peuvent recevoir une dose du vaccin contre la COVID-19 2023-2024 (Pfizer ou Moderna) s'il s'est écoulé au moins deux mois depuis leur dernière dose de vaccin contre la COVID-19.
- Les personnes dont le système immunitaire est modérément ou gravement affaibli peuvent avoir besoin de doses supplémentaires.
- Les enfants de 6 mois à 4 ans peuvent avoir besoin de doses supplémentaires en fonction du moment et des vaccinations précédentes contre la COVID-19.

Trouver les vaccins contre la COVID-19

- Les vaccins contre la COVID-19 2023-2024 seront disponibles dans les cabinets de soins primaires, les pharmacies, les bureaux de santé locaux et d'autres lieux dans le Vermont. Veuillez vérifier auprès de l'endroit où vous recevez vos autres vaccins de routine lorsque vous prenez rendez-vous. Vous trouverez les lieux de vaccination sur [Vaccines.gov \(lien en anglais\)](#).
- Les vaccins contre la COVID-19 sont toujours gratuits, mais leur prise en charge est désormais plus proche de celle des autres vaccins. Pour la plupart des gens, leur assurance maladie couvrira le coût de la vaccination.
- Pour les personnes qui n'ont pas d'assurance maladie ou qui ont une assurance qui ne couvre pas le coût des vaccins (plus rare), le [Vermont Immunization Program \(lien en anglais\)](#) ou le [Bridge Access Program temporaire du CDC \(lien en anglais\)](#) peuvent couvrir le coût du vaccin.

- Tout le monde peut se faire vacciner dans le Vermont, y compris les personnes qui vivent dans un autre État, qui ne sont pas citoyens américains ou qui n'ont pas d'assurance.

Remarque : Medicaid ne couvre pas les frais de vaccination des enfants assurés par Medicaid dans les pharmacies du Vermont.

Aide à la vaccination

- Toute personne n'ayant pas d'assurance maladie peut se faire vacciner sur rendez-vous [dans les bureaux de santé locaux \(lien en anglais\)](#). Les bureaux de santé locaux peuvent également aider à vacciner les personnes de moins de 65 ans ayant une assurance maladie si elles ne peuvent pas se faire vacciner dans d'autres lieux en raison d'un manque de moyens de transport ou d'autres obstacles.
- Besoin d'un transport? Si vous n'avez pas de moyen de transport pour vous faire vacciner contre le virus de la COVID-19, veuillez communiquer avec votre réseau de transports publics local ou le [Vermont Public Transportation Association \(VPTA\) \(lien en anglais\)](#) au 833-387-7200.
- Les personnes apprenant l'anglais ou les membres de la communauté immigrée ou réfugiée qui souhaitent en savoir plus peuvent contacter l'[Association of Africans Living in Vermont \(lien en anglais\)](#) (AALV) au 802-985-3106.